Règlement Grand jeu concours La jardinerie Delbard.

La jardinerie Delbard de Carnières, organise un grand jeu concours gratuit et sans obligation d’achat.

* Le grand jeu concours aura lieu du 2 octobre au samedi 26 octobre 18h.
* La participation à ce grand jeu concours est gratuit et sans obligation d’achat.
* Le grand jeu concours est ouvert à toute personne physique de + 18 ans ou enfant accompagné d’un adulte.
* Le grand jeu concours est réalisé dans le cadre de l’opération de l’offre Potiron et Citrouille du mois de mai.
* Les participants doivent remplir une fiche d’inscription disponible en jardinerie. Et déposer le coupon dans l’urne prévue à cet effet dans le magasin au plus tard le samedi 26 octobre à 18h.Le résultat sera connu le dimanche à 11h.
* Tout coupon illisible ou raturé sera considéré comme nul.
* Une participation **par personne et par foyer**.
* Le potiron ne pourra être soulevé.
* En cas d’égalité, un tirage aura lieu le dimanche 27 octobre après 11h dans votre jardinerie Delbard.
* Les 3 plus proches seront récompensés par un panier garni.
* La liste des gagnants sera affichée en magasin après le concours .Les gagnants absents seront prévenus par téléphone. La remise de leur lot se fera à la jardinerie Delbard .En aucun cas le prix ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou un autre prix de même valeur .Les prix sont nominatifs et incessibles.
* La jardinerie ne pourra être tenue responsable si pour une raison indépendante de sa volonté le concours devait être modifié, reporté ou annulé.
* La jardinerie se réserve le droit de cesser, interrompre le concours en tout temps si les circonstances l’exigeaient et sans qu’une quelconque indemnité ne soit exigée par les participants.
* La participation à ce jeu concours implique l’acceptation du présent règlement .Le règlement sera affiché en magasin, disponible sur lajardinerie.be.